

L'U



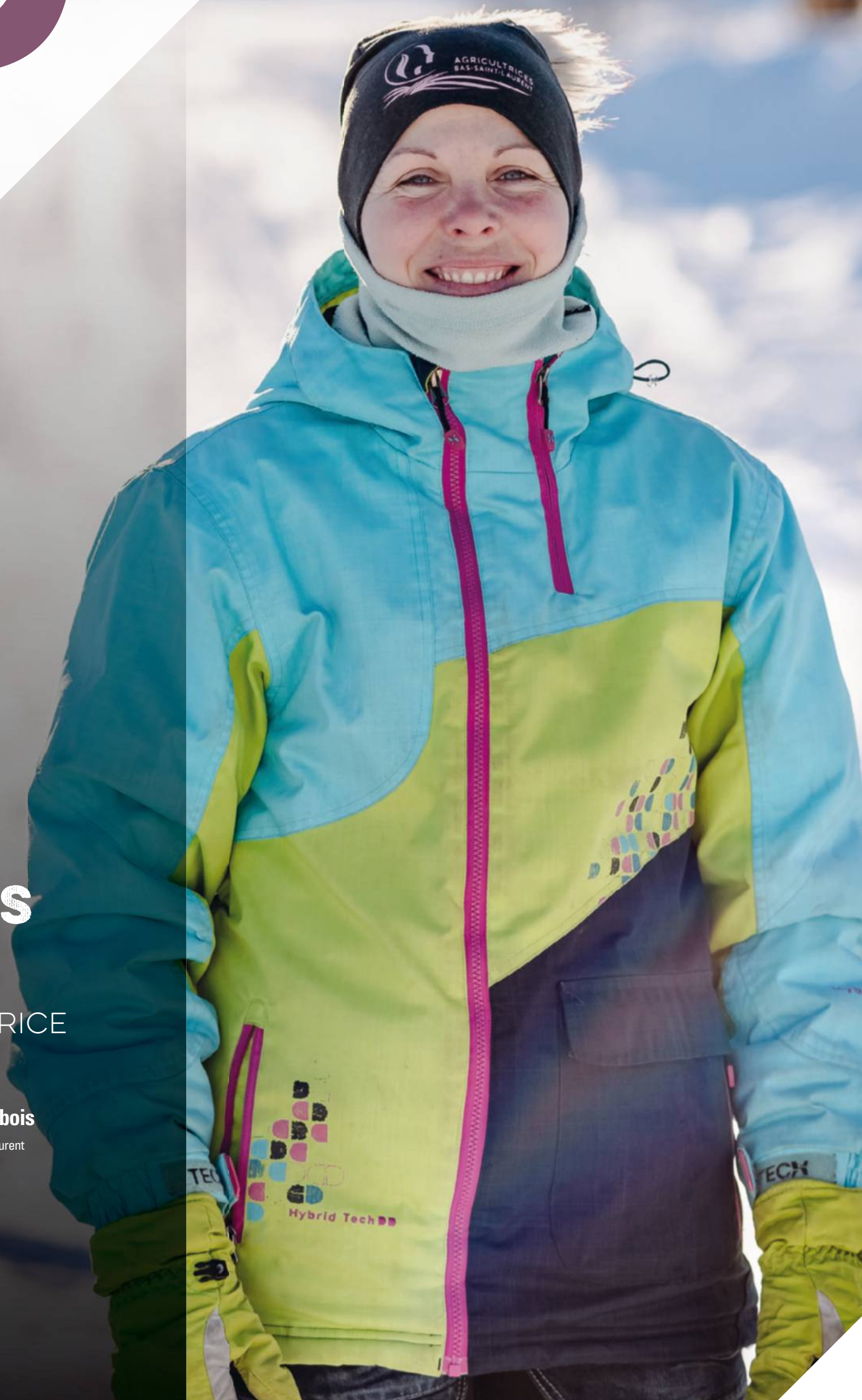
LE GRAND
DOSSIER
DE **MARS**

**L'UPA
A 100 ANS**

UNE PRODUCTRICE
ENGAGÉE

Glennis Ouellet
Ferme Les petits régals des bois

Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Bas-Saint-Laurent



ÉDITORIAL

LE DÉSIR DE NOURRIR ET D'EN VIVRE

MARTIN CARON
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION



Vincent Cauchy/TCN

La solidarité des productrices et producteurs était bien présente lors de la grande marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes, le 6 décembre dernier en marge du Congrès général de l'organisation.

Le Québec d'il y a 100 ans était bien différent de celui d'aujourd'hui. En 1924, l'Assemblée législative de la province adopte une loi rendant légale l'adoption d'enfants au Québec, les Canadiens de Montréal remportent la deuxième coupe Stanley de leur histoire en battant les Tigers de Calgary, les citoyens découvrent le jazz, le gin fizz et le gramophone, les touristes américains affluent au Québec en raison de la prohibition, des milliers de femmes manifestent pour dénoncer l'affichage « trop suggestif pour la jeunesse » devant les cinémas et les théâtres, la croix du Mont-Royal est érigée et les édifices de plus de 10 étages sont désormais permis dans la métropole. Bref, très différent!

du développement et des services. Rappelons à ce sujet qu'environ 60 % des activités de l'Union et de ses groupes affiliés constituent une forme d'entrepreneuriat collectif appartenant à l'économie sociale. Chez nos groupes affiliés, c'est plus de 80 %.

Les défis sont encore nombreux : les soubresauts de l'économie, les changements climatiques, l'étalement urbain, les attentes sociétales et les besoins légitimes de la relève continuent d'inspirer nos faits et gestes toute l'année durant. La solidarité des productrices et producteurs était bien présente lors de la grande marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes, le 6 décembre dernier

LES DIFFICULTÉS, LES OBSTACLES, LES PROJETS ET LES DÉFIS VARIENT D'UNE ÉPOQUE À UNE AUTRE. LE DÉSIR DE NOURRIR ET D'EN VIVRE QUI ANIME LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DU QUÉBEC EST TOUTEFOIS UNE CONSTANTE INÉBRANLABLE QUI TRAVERSE TOUTES LES DÉCENNIES.

L'allure de nos campagnes était aussi très différente. Il y a 100 ans, les « ruraux » représentaient quelque 44 % de la population québécoise, en minorité depuis peu au Québec. Aujourd'hui, c'est environ 18 %. L'agriculture de l'époque, en pleine période d'après-guerre, souffre notamment de surproduction, d'une chute importante des prix et d'endettement. C'est à ce moment, en 1924 à Québec, qu'est fondée l'Union catholique des cultivateurs (devenue depuis l'Union des producteurs agricoles). Un événement qui, disons-le, a marqué l'agriculture de chez nous pendant les 100 années suivantes.

Réunis au sein de leur Union, les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec ont livré de nombreux combats, qu'il s'agisse du crédit agricole, de l'électrification rurale, de la mise en marché collective, de la sécurité du revenu ou de la protection du territoire et des activités agricoles. Ils se sont aussi attaqués à des enjeux de taille comme la fiscalité municipale, l'agroenvironnement, l'aide internationale, la mondialisation et l'atteinte d'une saine complémentarité avec leurs partenaires de la transformation alimentaire.

Notre organisation accompagne aussi depuis toujours les productrices et producteurs au chapitre de la formation, de l'innovation,

en marge du Congrès général de l'organisation. Plus d'un millier de productrices et de producteurs ont exprimé au gouvernement, ainsi qu'aux parlementaires québécois, leurs inquiétudes et leurs espoirs sous la forme d'un manifeste historique.

L'avenir agricole du Québec dépend en grande partie des suites de ce manifeste et de l'écoute attentive des élus et de la collectivité. Comme je l'ai indiqué à ce moment, les productrices et les producteurs participent chaque jour à un projet de société de toute première importance, celui de nourrir leurs concitoyennes et concitoyens. Ils souhaitent en retour être au cœur des discussions et décisions ayant un impact sur leur avenir ainsi que sur celui de la relève.

Les difficultés, les obstacles, les projets et les défis varient d'une époque à une autre. Le désir de nourrir et d'en vivre qui anime les productrices et producteurs du Québec est toutefois une constante inébranlable qui traverse toutes les décennies. De cultivateurs à producteurs et maintenant producteurs-entrepreneurs, les gens de la terre savent depuis 100 ans que collectivement, ils ont la possibilité de changer des choses. Et j'ai la ferme conviction qu'ils continueront d'en faire la démonstration, au gré des rendez-vous avec l'Histoire. ✕

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoids aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 6 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec abonnés à *La Terre de chez nous* et, sur demande, en format électronique à tous.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

Pour nous joindre : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Courriel : lu@upa.qc.ca / www.lu.upa.qc.ca



Éditeur :
L'Union des producteurs agricoles
Direction affaires publiques et
syndicales

Photo de la page couverture :
Audrey Mainguy

UNE PRODUCTRICE ENGAGÉE

GLENNIS OUELLET

LES PRÉFÉRÉS D'OBÉLIX

ÉMÉLIE BERNIER
COLLABORATION SPÉCIALE

À la ferme Les petits régals des bois, on peut chasser... le sanglier! Original? Certes! Et la copropriétaire des lieux, Glennis Ouellet, l'est tout autant!

Élevée sur une ferme laitière de 4^e génération dans le Bas-Saint-Laurent, Glennis Ouellet n'a toutefois pas été appelée à prendre la relève. « Je n'avais pas les moyens d'acheter une ferme à 1 M\$ », lance-t-elle. Elle n'est pas amère, mais déplore les lacunes du système. « Si on avait pu scinder la terre, des producteurs autour auraient été intéressés et auraient pu, au juste prix, agrandir leurs entreprises sans avoir à goûter à l'amertume de l'augmentation du coût des terres, parce qu'il y a de gros acheteurs qui ont de très gros moyens... »

Finalement, la terre familiale a plutôt été vendue à gros prix au géant Pangea. « C'était un peu difficile, mais on a vécu ça ensemble, en famille, dans le respect », confie-t-elle.

L'histoire agricole des Ouellet aurait pu se terminer ainsi, mais c'était sans compter sur la passion de Glennis et de son frère Gregory. Ce dernier a acquis une parcelle de l'ancienne ferme de leur oncle pour se lancer en production bovine, tandis que la dynamique frangine a choisi une production plus marginale : le sanglier!

« Mon conjoint et moi avons acheté une petite ferme avec des bâtiments. On n'a pas voulu se lancer dans le lait parce que les infrastructures n'y étaient pas. La ferme avait été démolie, il y avait un petit poulailler, un fournil... On a vite réalisé que le mieux était d'aller vers une production extérieure », explique Glennis.

L'élevage de sangliers s'est avéré une option intéressante. « Le sanglier est très résistant! On garde les animaux dehors, mais ils ont accès à des niches et à des abris. On produit aussi environ 150 coqs à chair, quelques bœufs et des porcs au pâturage... Et un verger expérimental de genévrier! »

Si la ferme les tient passablement occupés, Glennis et son conjoint n'ont toutefois d'autre choix que celui d'avoir un emploi pour joindre les deux bouts. Elle travaille dans une érablière et est cuisinière chez Côté Est, un restaurant qui est d'ailleurs l'un des bons clients de la ferme. Lui travaille en formule *fly in fly out* dans une mine du Nunavut.

« Je me donne 10 ans pour pouvoir travailler à temps plein sur la ferme », lance-t-elle, confiante. Chaque corde à l'arc de l'entreprise la rapproche de son but, notamment la construction prochaine d'une petite boucherie artisanale sur place. « Ça été compliqué, mais on a finalement obtenu le permis pour construire ce printemps; c'est le projet 2024! Avec la transformation, l'agrotourisme, l'activité de chasse, les marchés publics et la vente de viande à nos partenaires restaurateurs, je devrais pouvoir y arriver! »

Mère de quatre enfants âgés de 8 à 14 ans, Glennis trouve malgré tout le temps, et l'énergie, de s'impliquer à l'UPA. « Je m'implique à l'UPA depuis 2016! Je suis représentante des fermes de petite taille au syndical local de Kamouraska [NDLR : le poste a changé de nom depuis pour « fermes de proximité »]. Ma principale tâche demeure la même, et je l'adore : l'accueil des nouveaux membres », explique-t-elle.

Même si elle doit lui faire une place dans un agenda déjà chargé, pas question de se priver de ce bonheur.



Audrey Mainguy

Magaly aime bien participer aux travaux de la ferme et donner un coup de main à sa mère Glennis.

« C'est délicieux, l'UPA! La présidente de l'époque est venue me chercher parce qu'elle trouvait que ça me correspondait. J'ai vite trouvé ma place et c'était merveilleux. On fait de la valorisation de notre métier. Et ma tâche est d'être ambassadrice! C'est trippant! J'accueille les nouveaux producteurs, notamment des productions émergentes comme les fleurs comestibles, les champignons, ou encore des transferts d'entreprises. Ça me permet de prendre du temps à moi, pour moi, et de faire des maillages qui sont aussi bons pour ma ferme », explique-t-elle.

Glennis travaille fort à changer la perception de certains producteurs envers l'UPA. « Les gens pensent parfois que c'est juste une cotisation à payer, mais il y a tellement de bons services! »

Ayant fait le choix d'une production émergente, Glennis est heureuse de côtoyer des gens qui ont les mêmes défis qu'elle. « C'est sûr que je m'identifie beaucoup aux fermes porcines parce qu'on a des problématiques qui sont souvent similaires, mais on se rend vite compte que toutes les productions ont des points en commun entre elles. À l'UPA, on partage, on échange et au final, on fait grandir nos entreprises. »

Le dynamisme du Bas-Saint-Laurent agricole en bénéficie. « On a plus de 70 entreprises agroalimentaires juste dans le vaste Kamouraska. Les productions sont super variées, et on est là pour qu'elles rayonnent et fassent rayonner notre région! » ✖

GLENNIS OUELLET
LES PETITS RÉGALS DES BOIS,
SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA,
BAS-SAINT-LAURENT



IMPLICATION :

- ▶ Syndicat de Kamouraska. Représentante des fermes de proximité depuis 2016
- ▶ Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Ambassadrice depuis 2016
- ▶ Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Représentante des fermes de proximité depuis 2024

S'IMPLIQUER C'EST
BÂTIR
L'AVENIR

LE GRAND DOSSIER DU 100^E



EN 2024,

**ON PREND SOIN
DE NOS RACINES!**

100 ans.

*100 ans d'union, de rêves
et d'espoirs partagés.*

*100 ans de luttes et
d'actions pour soutenir et
faire grandir l'agriculture
du Québec.*

Tout au long de 2024 et sur de nombreuses plateformes, l'Union vous présentera son histoire, celle de milliers de femmes et d'hommes qui ont cultivé la terre et ont fait progresser le Québec. Un grand cahier souvenir soulignant ce 100^e anniversaire sera publié en avril et sera encarté dans *La Terre de chez nous*. La revue syndicale *L'U*, quant à elle, reprendra, à chaque numéro publié pendant l'année, certains éléments du cahier spécial afin de les approfondir sous un angle syndical.

100 ANS DE PASSION, D'AGRICULTURE ET D'UNION

En 100 ans, ce qu'il s'est passé des choses à l'Union : discussions, prises de position, négociations, lois et réglementations, accords et désaccords, manifestations, etc. Il est impossible de tout revoir. Ce que vous trouverez dans nos publications vous permettra de comprendre ce qu'ont fait celles et ceux qui vous ont précédé pour vous permettre d'accomplir et de poursuivre votre passion. Certes, tout n'est pas réglé et il reste encore beaucoup de travail à faire, mais le regroupement, la passion et la détermination de chaque personne permettront de poursuivre l'Histoire, celle d'une Union forte et résiliente qui défend et représente tous les producteurs agricoles, quelle que soit leur production ou la taille de leur entreprise. L'UPA d'aujourd'hui, c'est vous.

PREMIERS ESSAIS DE REGROUPEMENT CHEZ LES AGRICULTEURS

Il faut remonter jusqu'à 1789 pour trouver ce qui serait la première société d'agriculture au Québec. Calquée sur des modèles britanniques, cette société regroupait des marchands, des notables et des grands éleveurs intéressés au développement du marché agricole et aux innovations qui se pointent sur le Vieux Continent. D'autres sociétés s'ajouteront au fil des ans, la plupart d'entre elles élitistes et anglophones; on leur doit surtout la mise sur pied des premiers concours et expositions agricoles. En 1862, parce que les agriculteurs d'une même localité veulent discuter de problèmes spécifiques les concernant, le tout premier cercle d'éducation agricole, regroupant des colons de Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, voit le jour. Rapidement, d'autres paroisses mettent sur pied leur propre cercle. Une douzaine d'années plus tard, leur nombre justifie leur regroupement en une grande fédération : l'Union agricole nationale (UAN).

L'UAN veut participer à l'amélioration de la condition matérielle et intellectuelle des cultivateurs, les aider à surveiller leurs intérêts et participer au développement de l'agriculture. Cependant, comme les cultivateurs sont des gens solitaires et peu bavards, l'information circule difficilement. La situation se détériore quand le volet politique devient très intrusif. Puisque le ministère de l'Agriculture est un important bailleur de fonds de ces cercles, l'indépendance de ces derniers est grandement critiquée!

L'UAN disparaîtra rapidement, laissant la place aux regroupements actifs venus de l'Ouest canadien ou des États-Unis, comme les Fermiers Unis et l'Union des cultivateurs. Noyautés par les politiciens et connaissant certains ratés avec les préceptes religieux de l'époque, ces mouvements disparaîtront peu à peu avant 1920.

Si, jusqu'au milieu des années 1940, les villes ont déjà l'électricité et vivent à l'ère de la modernité, il en est tout autrement dans les campagnes qui n'ont ni électricité ni outillage motorisé.



© BANC



UN MINISTÈRE QUI EN MÈNE LARGE

La création du premier ministère de l'Agriculture au Québec est sanctionnée le 2 juillet 1901 et le libéral François-Gilbert Miville Dechène en est le premier titulaire. Le ministère était autrefois un département avec un commissaire pour le diriger, un conseil composé d'une vingtaine d'agriculteurs et un budget lui permettant notamment de mettre sur pied des foires et expositions agricoles, des cours et des journaux consacrés à l'agriculture.

Le premier agriculteur à diriger ce ministère sera Joseph-Édouard Caron. Celui-ci restera en poste pendant une vingtaine d'années, soit de 1909 à 1929, et c'est sous son mandat qu'un grand changement s'opère, puisqu'il a pour objectif d'augmenter la productivité agricole. Le ministre Caron s'entoure d'agronomes fraîchement formés pour « éduquer » les agriculteurs afin qu'ils obtiennent de meilleurs ren-

dements. Il fera aussi adopter une loi visant le contrôle de l'industrie laitière par le gouvernement.

Si l'agriculture se modernise, la Première Guerre mondiale lui fera connaître des soubresauts majeurs. Par chance, les agriculteurs, sachant que le ministre est l'un des leurs, l'écoutent et produisent davantage, mais ils n'apprécient pas les mesures et les lois contraignantes qu'il a mises en place, que certains associent à une véritable tutelle.

D'ailleurs, l'imposition des « agronomes à Caron » et l'ingérence grandissante du ministère sont parmi les nombreux sujets qui ont fait l'objet de discussions lors de la rencontre des agriculteurs en octobre 1924. Fait à noter, de nombreux politiciens, de toutes allégeances, ont participé à cette rencontre.

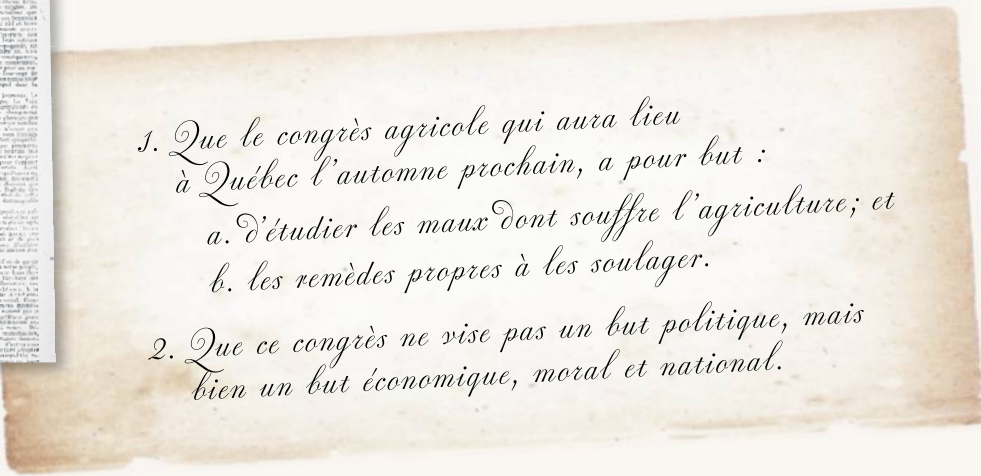




CE QUI A MENÉ À LA CRÉATION DE L'UCC

L'idée de réunir en congrès les représentants de divers districts de la province a été lancée le 1^{er} mai 1924 dans les pages du *Bulletin des agriculteurs* dans un éditorial signé de son directeur Joseph-Noé Ponton. La réunion servirait à étudier la situation des cultivateurs et l'état général de l'agriculture. Après la réception de commentaires positifs, un comité d'organisation est mis sur pied. Ce dernier transmet une demande au clergé pour le soutien du mouvement et pour soulever la question de la colonisation lors de ce congrès.

Les résolutions prises par le comité sont envoyées à tous les journaux de la province avec une demande expresse de publication. En voici un extrait :



1. Que le congrès agricole qui aura lieu à Québec l'automne prochain, a pour but :
 - a. d'étudier les maux dont souffre l'agriculture; et
 - b. les remèdes propres à les soulager.
2. Que ce congrès ne vise pas un but politique, mais bien un but économique, moral et national.

En première page du Bulletin des agriculteurs du 1^{er} mai 1924, l'appel lancé par son rédacteur en chef pour la tenue d'un grand congrès agricole.



Les dirigeants des cercles régionaux et diocésains lors d'une réunion vers 1930.

La date du congrès est fixée pour les 1^{er} et 2 octobre, et c'est la ville de Québec qui est choisie pour l'accueillir. Des invitations sont faites à plusieurs membres du clergé, au lieutenant-gouverneur, au premier ministre, au ministre de l'Agriculture et à plusieurs autres dignitaires.

Le 1^{er} octobre, une messe est chantée à l'église Saint-Jean-Baptiste par l'abbé Meunier, secrétaire adjoint du comité central de l'organisation. L'abbé Laberge, curé de la paroisse, prononce une éloquente allocution. Après l'office religieux, les congressistes se dirigent vers la salle Loyola, mais celle-ci s'avère trop petite pour accueillir une immense foule. Les organisateurs doivent trouver rapidement une nouvelle salle pour accueillir toute l'assemblée. Heureusement, le manège militaire Voltigeurs, situé à quelques pas, est libre. À 10 h 30, on compte déjà plus de 2 000 cultivateurs et d'autres continuent d'arriver de partout au Québec.

Le congrès est présidé par le chanoine Roy, du diocèse de Rimouski, aucun cultivateur ne se sentant apte à maîtriser une foule comptant de nombreuses soutanes. En effet, plusieurs curés de campagne avaient accepté d'accompagner certains délégués « trop timides pour faire le voyage seuls ». S'il a surtout été question d'agriculture lors de la première journée, la deuxième a été consacrée à la colonisation.

Avant de se séparer, les congressistes se prononcent à l'unanimité en faveur de la fondation d'une association professionnelle des agriculteurs et adoptent les statuts et règlements de l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC). Une photo officielle est prise pour immortaliser l'occasion.

Un des premiers grands projets sera de sonder les cercles dans les paroisses pour colliger le maximum d'information afin d'élaborer les stratégies, mais surtout d'acquérir les connaissances nécessaires pour discuter des réalités rurales des cultivateurs. Les premiers congrès de l'UCC permettront d'établir les grandes priorités.



LES FONDATEURS DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

LE RÔLE DE L'ÉGLISE

L'Église a soutenu l'UCC et a participé à son développement, car pour elle, le droit d'association était un outil d'amélioration non seulement matérielle, mais aussi spirituelle. Les prêtres ont tôt fait équipe avec les cultivateurs pour obtenir les outils nécessaires à l'amélioration de l'organisation générale de l'agriculture. Ils ont été présents jusqu'à ce que l'UCC devienne l'Union des producteurs agricoles, en 1972, soit lors du grand mouvement de déconfessionnalisation de l'État. Leur apport est considérable.

À l'époque, on retrouve des membres du clergé dans toutes les instances de l'UCC : les cercles, l'assemblée générale annuelle, le bureau central composé d'un représentant par diocèse ou partie de diocèse, ainsi qu'à l'exécutif. Le rôle qu'a joué chacun d'entre eux a été précieux pour l'UCC : en leur qualité de pasteur, pour porter la nouvelle à l'ensemble des paroissiens; en leur qualité d'éducateur, pour aider les cultivateurs à poursuivre des études agricoles; en leur qualité de pacificateur, pour animer et voir au bon déroulement des réunions et de leurs suites et faire régner l'harmonie dans leur paroisse.

Les aumôniers ont d'ailleurs joué un rôle crucial pour le recrutement des membres, car les propagandistes étaient peu nombreux pour couvrir le vaste territoire québécois. Le travail fait par les pasteurs en amont de la venue du représentant officiel de l'UCC permettait de préparer les paroissiens à l'accueillir et « d'ouvrir les esprits des cultivateurs les plus rébarbatifs ». Les curés n'hésitaient pas à convoquer les cultivateurs réticents au presbytère pour leur expliquer pourquoi ils devaient se joindre au mouvement. ✕



PLANS DE PROPAGANDE

Dès les premiers instants de la création de l'UCC, le recrutement s'avère une source de défis. D'abord, il est essentiel pour permettre à la jeune association de commencer à offrir des services à ses membres.

Vers 1935, l'UCC publie sa *Brochure de propagande*, un ouvrage qui recense toutes les informations pour « faire connaître l'UCC dans tous les coins de la province », donc aider au recrutement des membres. On y trouve les éléments pour convaincre les agriculteurs d'adhérer à leur association et répondre à toutes leurs questions et objections. D'ailleurs, on peut y lire : « Une seule raison excuse les cultivateurs qui sont en dehors de leur association : leur ignorance. »

Le but de l'exercice est clair : même si le dévouement des hommes qui ont donné de leur temps et parfois de leur argent pour recruter de nouveaux adhérents est apprécié, le Bureau de direction s'est fixé pour objectif d'atteindre les 100 000 membres. Pour y arriver, il faut parler et entendre parler de l'UCC. Le meilleur moyen est de faire appel à des propagandistes. Ces derniers seront le lien entre les cultivateurs, les cercles et le Bureau central de l'UCC. Ils rencontreront les cultivateurs dans des assemblées publiques au cours desquelles ils présenteront l'UCC, ses buts, ses réalisations et ses bienfaits, et expliqueront pourquoi il est important d'y adhérer.

Les curés étaient mis à contribution dans chaque paroisse qui allait être visitée par le propagandiste. Un programme précis leur était donné, dont voici un court extrait :

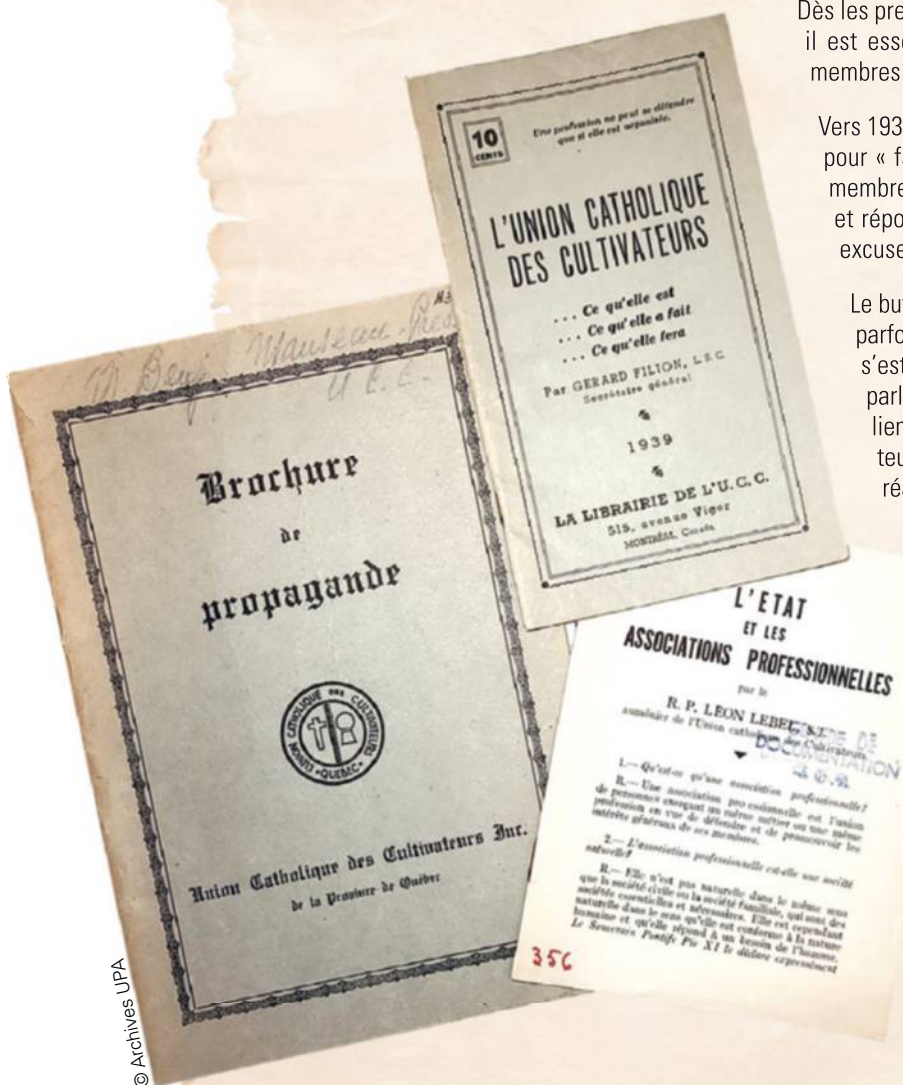
Pour rendre efficace le passage du propagandiste dans chaque paroisse, voici comment on procédera avant, pendant et après l'assemblée qu'il tiendra :

AVANT L'ASSEMBLÉE :

Monsieur le curé annoncera le propagandiste les deux dimanches précédant son passage.

A) Le 1^{er} dimanche, il traitera dans son sermon de la nécessité de l'action sociale catholique par l'association professionnelle. Et la semaine qui suit, il fera lire cette brochure de propagande aux cultivateurs qui pourront le plus facilement l'aider à fonder ou à améliorer son cercle.

B) Le 2^e dimanche, il parlera des avantages pour tous les cultivateurs de faire partie de l'UCC. Après la messe, il fera distribuer un feuillet de propagande à tous ceux qui sont susceptibles de devenir membres de l'UCC.



LES PREMIÈRES ACTIONS DE L'UCC

Les débuts ont été fastidieux pour la nouvelle Union, car les ressources financières étaient nettement insuffisantes, ne serait-ce que pour établir un secrétariat central. Pour éviter tout conflit d'intérêts, Joseph-Noé Ponton retire le *Bulletin des agriculteurs* en tant qu'organe d'information de l'Union. Les dirigeants obtiennent que *Le Devoir* publie les nouvelles agricoles deux fois par semaine dans une page consacrée à l'UCC. Mais il en faut plus, car les dirigeants trouvent que les membres sont mal informés. La cotisation passera de 0,50 \$ à 2 \$ en 1928, ce qui permettra de s'attaquer aux actions prioritaires, en plus de lancer le journal officiel de l'Union, *La Terre de chez nous*, en 1929.

À partir de ce moment, l'UCC a les coudées franches et ses actions sont appréciables : ouverture d'un Comptoir coopératif pour aider les cultivateurs à obtenir de meilleurs prix, que ce soit pour l'achat ou la vente de produits, et création d'une section pour les ouvriers

forestiers. Les gains remportés pour les bûcherons sont remarquables : l'UCC a obtenu pour eux une amélioration des conditions de travail et d'hygiène, une hausse des salaires, une révision du système de mesurage pour le rendre plus honnête, etc. L'UCC ouvrira quelques années plus tard la Maison des Bûcherons pour loger les travailleurs de passage, les nourrir et leur offrir divers produits dans un magasin qu'elle gère. L'Union souhaite même ouvrir plusieurs autres maisons du genre, mais n'a pas les ressources financières nécessaires pour le faire.

Pour accélérer la diffusion de l'information auprès des dirigeants et des organisateurs locaux et souligner les efforts faits dans chaque unions diocésaines (aujourd'hui les Fédérations régionales), le journal *Le Guide* est lancé. En quelques années à peine, les services de l'Union augmentent pour aider les cultivateurs à vivre mieux de leur métier.



© Ville de Québec, division du patrimoine, 1965



LES COURS À DOMICILE

La connaissance mène le monde. L'agriculture connaît des avancées spectaculaires avec la mécanisation et la modernisation de diverses techniques. Peu de cultivateurs ont les connaissances requises pour comprendre, la plupart sachant à peine se débrouiller pour lire et écrire. *La Terre de chez nous* commencera à dispenser des cours à domicile à raison d'une leçon par numéro. Pour permettre la compréhension, stimuler les échanges entre cultivateurs et aider à la préparation des examens, des cercles d'études sont mis sur pied par les aumôniers. On y retrouve souvent plusieurs membres d'une même famille venus pour apprendre, mais aussi pour parfaire leurs connaissances générales, car pour les moins habiles, l'exercice de la lecture ou des mathématiques faisait aussi partie des objectifs généraux poursuivis par les enseignants. Pour soutenir les cours à domicile, un service de librairie est mis sur pied. Chaque cours était suivi d'un examen menant à un certificat. On a vu souvent des jeunes accompagner leur paternel pour lire les questions et retranscrire les réponses qui leur avaient été données, le tout sous l'œil bienveillant des ecclésiastiques responsables des examens. Pour eux, un cultivateur qui améliore ses capacités de lecture deviendra un meilleur fidèle, car il pourra lire sa bible avec plus d'attention.

Les cours à domicile seront donnés pendant 40 ans, de 1929 à 1969, et plus de 60 000 diplômes seront décernés pendant cette période. La saisonnalité des travaux sera prise en considération, certains n'étant pas offerts durant la période estivale alors que d'autres étaient donnés tout au long de l'année.

LA NAISSANCE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU QUÉBEC

Même si on a trouvé des regroupements semblables qui remontent bien avant ce temps, le mouvement coopératif tel qu'on le connaît aujourd'hui a commencé à s'implanter au Québec dans la deuxième moitié du 19^e siècle pour mettre en commun certaines activités comme l'achat ou la vente. Parmi les premières coopératives, on retrouvait celles destinées à offrir du secours mutuel et de l'assurance en cas d'incendie et d'autres pour la fabrication de beurre et de fromage. Au tournant du 20^e siècle, une centaine de coopératives agricoles voient le jour en milieu agricole et l'Église voit leur développement d'un bon œil.

Les coopératives visent avant tout à réunir des gens pour leur permettre d'en faire plus que s'ils étaient seuls. Les membres deviennent propriétaires de la coopérative.

Le Mouvement Desjardins naît en 1900 dans le secteur des services financiers. Ce mouvement plaît aux agriculteurs pour qui le recours au crédit pour des activités agricoles est difficile à obtenir, les grandes banques privilégiant les secteurs industriels avant tout. La *Loi concernant les syndicats coopératifs* est adoptée en mars 1906 au Québec et sa contrepartie fédérale, la *Loi concernant la coopération*, est adoptée en 1908. Les premières formes de crédit destiné au monde agricole s'organisent lentement jusqu'à ce que Duplessis fasse adopter sa *Loi sur le crédit agricole* en 1936. Le crédit agricole incombera désormais à l'État.



© Mouvement Desjardins

LES MUTUELLES DE L'UCC

Depuis la fin du 19^e siècle, les paroisses offraient des assurances mutuelles couvrant les incendies et parfois le secours direct. Celles-ci ne répondaient cependant pas à tous les besoins (vie, maladie, accident par exemple), et celles offertes par les grandes corporations étrangères n'étaient pas adaptées aux réalités agricoles et rurales. L'UCC désire créer sa propre mutuelle, mais encourage ses membres à faire partie des mutuelles paroissiales, le temps d'en mettre une sur pied. C'est finalement en 1936 que la mutuelle vie de l'UCC voit le jour. En moins de deux ans, la mutuelle de l'UCC obtient un succès éclatant. Cependant, l'UCC veut en offrir plus et lorgne du côté des assurances générales. En 1944, l'arrivée de la Société mutuelle d'assurances générales ouvre un nouveau chapitre dans la protection du travail des cultivateurs.



© Archives/TCN

L'HISTOIRE DE L'UCC VUE PAR SON COFONDATEUR

Pour souligner les 25 ans d'existence de l'UCC, l'agronome et cofondateur de l'Union, Firmin Létourneau, publiera en 1949 le livre *L'U.C.C.* De tels écrits étaient fréquents au début du 20^e siècle et ajoutaient à la mémoire collective des peuples et des nations. Érudits, hommes d'Église, titulaires de professions libérales (médecins, avocats, notaires, etc.) ont été les principaux relayeurs de cette mémoire. En sa qualité de professeur à la Faculté des sciences sociales et économiques de l'Université de Montréal et de l'Institut agricole d'Oka, Firmin Létourneau publiera également de nombreux tracts et livres, dont *Le comté de Nicolet: Enquête économique et sociale*, *Histoire de l'Agriculture* (1968), *Pour nous enrichir et nous grandir* (1962), *Varennes agricole* (1944), sans oublier ses écrits sur l'UCC.

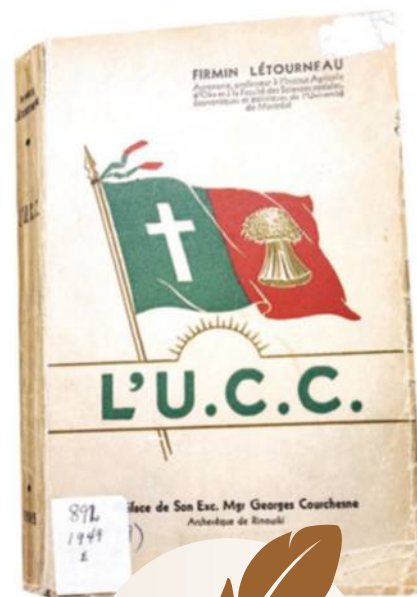
Dans *L'U.C.C.*, Létourneau démontre que l'association professionnelle s'appuie sur trois principes : la **liberté**, l'**autonomie** et la **neutralité politique**. Selon lui, l'association professionnelle vise trois buts bien précis : l'**éducation** des membres, la **défense** des intérêts professionnels et l'**organisation** des services professionnels.

Dans le cadre de l'éducation des membres, il ajoute que « cette éducation doit d'abord s'exercer dans le domaine économique; elle doit tendre à faire de ces membres de meilleurs cultivateurs; elle doit mettre la science agricole à leur portée; et seule

la coopération permettra aux cultivateurs de s'égaliser en puissance aux grandes organisations commerciales et de traiter d'égal à égal avec elle ».

Le deuxième but de l'association professionnelle, c'est la défense des intérêts de la profession. En quoi ça consiste? Est-ce conforme avec le bien commun? Or, selon lui, « le bien commun, c'est un ensemble de choses spirituelles et matérielles qui sont à la portée de tout le monde. Le bien commun de la profession agricole, c'est l'ensemble des moyens qui sont à la disposition de tous les cultivateurs. Ça comprend, par exemple, les lois favorables à l'agriculture, les traditions rurales, les découvertes scientifiques touchant l'agriculture, les institutions d'enseignement agricole, les entreprises collectives, etc. Or, ce sont toutes ces choses qu'une association professionnelle a pour fonction de défendre par les moyens mis à sa disposition. Elle ne doit pas se contenter de défendre ce bien commun, elle doit travailler à l'augmenter constamment afin que les membres puissent en bénéficier davantage ».

Le troisième but de l'association, c'est l'organisation du service professionnel. Ces services sont d'ordre économique, comme les coopératives; d'ordre social, comme les mutuelles d'assurance; et d'ordre intellectuel, comme les cercles d'études.



© Archives UPA



L'UNION ÉTAIT LÀ

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

L'Union a participé à l'exercice annuel visant, de l'aveu même du ministre des Finances, Éric Girard, à « aider le gouvernement à faire les bons choix » dans sa préparation du budget 2024-2025 du Québec. Dans son mémoire, l'Union a démontré que les entreprises agricoles adhèrent fortement à l'idée d'accélérer le virage écologique, mais que les investissements requis nécessitent un soutien plus adéquat, notamment pour le Plan d'agriculture durable et la rétribution des pratiques agroenvironnementales.

L'Union a également recommandé la création d'un chantier visant à ajuster les programmes de gestion des risques (budgets et paramètres), la mise en place d'un réel outil de capital patient pour la relève agricole, un appui financier significatif à la Fiducie agricole UPA-Fondation afin d'accélérer son déploiement ainsi que la bonification des programmes d'aide à l'aménagement des forêts privées. ✘



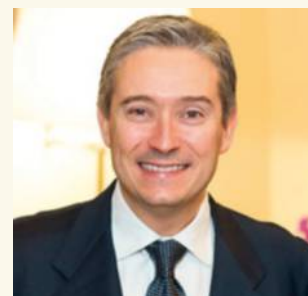
Le ministre des Finances, Éric Girard

Tiré de Facebook

RETOUR DES TERRES CULTIVÉES DE RABASKA EN ZONE AGRICOLE

Le ministre de l'Agriculture André Lamontagne a annoncé la rétrocession d'une partie des terres du projet Rabaska qui avaient été exclues de la zone verte en 2007 en vue de la création d'un terminal méthanier. Le projet a été abandonné en 2013 et l'entente UPA-Rabaska garantissant un retour en zone agricole des terres ciblées était au cœur d'un litige. L'annonce du ministre est un premier pas vers la conclusion de cette longue saga, mais l'Union a bien l'intention de poursuivre ses démarches pour obtenir une protection complète et à long terme de la vocation agricole de ce territoire qui, d'ailleurs, contient plusieurs terres patrimoniales. ✘

UN APPUI CONFIRMÉ



Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne



La ministre des Finances du Canada, Chrystia Freeland

Lors d'une conférence de presse portant sur un tout autre sujet, les ministres François-Philippe Champagne et Chrystia Freeland ont réitéré leur appui aux secteurs sous gestion de l'offre, lorsque des questions portant sur l'inflation alimentaire et la gestion de l'offre ont été posées. Le ministre Champagne a déclaré : « Ce système procure à nos producteurs de la stabilité et de la prévisibilité. C'est une partie importante de l'identité de notre pays, dans plusieurs régions. Ce que les Canadiens veulent, c'est qu'on s'attaque aux profits des grandes entreprises [alimentaires]. (...) Je suis donc résolument du côté des producteurs. »

De son côté, la ministre Freeland a ajouté : « La crise sanitaire et l'invasion russe de l'Ukraine ont démontré à quel point la résilience de nos chaînes d'approvisionnement était importante, plus particulièrement en ce qui concerne les choses essentielles. Rien n'est plus important que la nourriture. (...) Nous avons la chance de subvenir à nos propres besoins alimentaires, et c'est en partie grâce à la gestion de l'offre. » ✘



Le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne

Tiré de Facebook

PLAN D'URGENCE DEMANDÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député libéral de Frontenac, André Fortin, et la députée solidaire de Verdun, Alejandra Zaga Mendez, se sont adressés au ministre Lamontagne pour lui demander ce qu'il comptait faire quant au soutien d'urgence réclamé depuis un an par le secteur agricole, en raison du contexte économique difficile et des conditions météorologiques extrêmes.

Selon le ministre, plusieurs mesures d'aide sont en place par l'entremise des programmes offerts par la Financière agricole. « L'accompagnement est là », a-t-il résumé. ✘

NOUVELLE VAGUE DE RÉTRIBUTION DES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé l'investissement de 34 M\$ pour aider les entreprises agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques culturales. Ce montant permettra de lancer, du 4 au 31 mars 2024 (ou jusqu'à l'épuisement des fonds), la 3^e période d'inscription de l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales. Les pratiques admissibles dans le cadre de l'Initiative sont la diversification des cultures, la protection des sols hors saison, la réduction de l'usage des herbicides, l'utilisation de semences non traitées aux insecticides et la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité. ✘



ET LE GAGNANT EST... L'UNION!

L'application Mangeons local de l'Union a obtenu le Grand prix DUX 2024 dans la catégorie Initiatives en communications lors de la 12^e édition du Gala des Grands Prix DUX. Ce prix récompense et valorise les entreprises agroalimentaires, les organismes à but non lucratif et les organisations qui ont développé des produits et des initiatives qui améliorent la santé de la population et celle de la planète. ✘





NOUVELLE ÉDITION POUR MA FERME, MON MONDE, SOURCE D'INSPIRATION EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Pour participer, les entreprises doivent remplir le formulaire en ligne en utilisant ce code QR.

AGRIcarrières invite les employeurs agricoles à faire rayonner leur entreprise en partageant leurs bonnes pratiques de gestion des ressources humaines! Celles-ci pourraient se retrouver dans le nouveau cahier *RH* qui sera publié dans *La Terre de chez nous* à l'automne prochain. L'objectif de ce cahier sera de montrer que le secteur agricole est un milieu sain, structuré et qui bénéficie d'une multitude de services en RH! La valorisation de l'agriculture et de ses métiers est donc un point central de cette nouvelle formule en lien avec l'initiative Ma ferme, mon monde. Les entreprises participantes pourront gagner un chèque-cadeau afin d'offrir une activité à leur équipe de travail.

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien financier et à la collaboration de l'Union des producteurs agricoles, de *La Terre de chez nous* ainsi que de la Commission des partenaires du marché du travail. ✘

AUGMENTATION DU NOMBRE DE FERMES

Selon des données préliminaires du MAPAQ, le nombre total de fermes aurait augmenté de 154 entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} décembre 2023, pour un total de 28 068 fermes. Il s'agirait de la deuxième hausse la plus importante après celle de 2021, où un gain de 560 fermes avait été enregistré.

Si le ministre Lamontagne n'a pas manqué de souligner la « belle surprise », le directeur général de l'Union, Charles-Félix Ross, bien que très satisfait de ces résultats, a rappelé qu'une baisse était recensée depuis les 80 dernières années et que pour que la tendance reste haussière, les entreprises agricoles doivent obtenir plus de soutien. ✘



LOCATION DE TERRES AGRICOLES

ENQUÊTE DU MAPAQ SUR LES PRIX

Le MAPAQ a récemment dévoilé l'Enquête 2022 sur les prix de location des terres agricoles du Québec. On y apprend notamment que :

- Le prix de location varie en fonction de l'activité principale du répondant. Les prix les plus élevés sont constatés auprès de ceux dont la principale activité est le maraîchage diversifié (653 \$/ha), et les prix les moins élevés, auprès de ceux dont l'activité principale est l'élevage de grands gibiers (104 \$/ha) et de bovins de boucherie (125 \$/ha);
- Le prix de location varie aussi en fonction de la culture produite. Les plus fréquentes sont les grandes cultures (48 %), les fourrages (37 %), les légumes de champ (4 %) et les pâturages (4 %);
- Le prix moyen de location varie surtout en fonction des régions, passant de 42 \$/ha en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à 914 \$/ha pour la région de Montréal-Laval. À l'échelle du Québec, le prix moyen de location est de 282 \$/ha.

Même si les locataires ont généralement la volonté d'améliorer la terre qu'ils louent, seulement 43 % d'entre eux affirment réaliser les mêmes investissements que s'ils étaient propriétaires.

L'enquête a été réalisée au moyen d'un sondage en ligne effectué entre le 20 juin et le 22 juillet 2022 et auquel 1 176 participants ont répondu sur un total de 11 088 envois. ✘

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE : INSCRIVEZ-VOUS!

La période d'inscription pour l'édition 2024 de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) est lancée! Cette année, ce sont les producteurs du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Mauricie qui sont invités à soumettre leur candidature d'ici le 1^{er} mai. Le formulaire d'inscription est disponible au onma.gouv.qc.ca.



L'Ordre national du mérite agricole a été créé en 1889 par le premier ministre du Québec, Honoré Mercier. Ce prix, la plus haute distinction accordée aux agricultrices et aux agriculteurs, vise à reconnaître leur travail et à encourager le développement de l'industrie agroalimentaire québécoise. Pour les besoins du concours, le Québec a été divisé en cinq territoires qui reçoivent l'ONMA à tour de rôle. ✘

NOUVELLE ACQUISITION POUR LA FIDUCIE AGRICOLE UPA-FONDACTION

Une terre agricole située dans la vallée de la rivière du Gouffre à Baie-Saint-Paul a été achetée par la Fiducie agricole UPA-Fondation. Cette intervention s'est faite à la demande des propriétaires et du locataire des terres de ce secteur, dans une vision de protection des paysages agroforestiers de Charlevoix. ✘

PROJET DE LOI 495

POUR CONTRER L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES

Les parlementaires ont entamé l'adoption de principe du projet de loi no 495, *Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles*.

Ce projet de loi de la députée solidaire de Verdun, Alejandra Zaga Mendez, interdirait à un fonds d'investissement privé d'acquérir une terre agricole. Il conférerait aussi à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la responsabilité de tenir un registre des acquisitions en zone agricole.

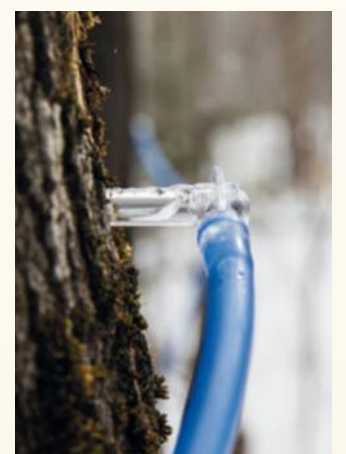
« L'accaparement des terres porte atteinte à notre autonomie alimentaire. De plus, dans un contexte de crise climatique qui rend les fermes moins rentables, il est primordial de préserver notre zone agricole pour rendre le Québec plus résilient », a déclaré la députée. ✘



POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉRABLE

Le projet de loi 498, *Loi proclamant la Journée nationale de l'érable*, a été déposé en décembre dernier par le député de Beauce-Sud, Samuel Poulin.

Dans le texte, on peut lire « qu'il y a lieu de promouvoir les produits de l'érable du Québec et de reconnaître la contribution des personnes qui mettent en valeur ces produits en proclamant le troisième dimanche du mois d'octobre la Journée nationale de l'érable ». ✘





HAUSSE DE LA VENTE DIRECTE DES PRODUITS AGRICOLES

De 2016 à 2021, le nombre de fermes déclarant faire de la vente directe au Québec a présenté un taux de croissance supérieur à celui observé en Ontario et à l'échelle canadienne. La croissance était de 12 % au Québec, tandis qu'elle était de 3 % pour l'Ontario et 6 % pour l'ensemble du Canada. Au Québec, 21 % des fermes font de la vente directe de produits agricoles.

Par ailleurs, plus de 90 % des entreprises agricoles canadiennes qui s'inscrivent dans un circuit court vendent des produits agricoles non transformés. Au Québec, cette proportion s'élève à 93 %.

COLÈRE DES AGRICULTEURS EN EUROPE

Depuis janvier, le mécontentement des agriculteurs européens s'est amplifié de jour en jour, se traduisant par une multiplication des barrages routiers, de manifestations dont plusieurs dans des villes comme Paris ou Berlin, d'opérations escargots et de déversements de marchandises étrangères. La colère, qui jusqu'ici s'est exprimée en Allemagne, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, en Pologne et en Roumanie, vise notamment les coûts du carburant, les normes écologiques, les règles administratives, la spéculation sur les marchés, les profits des grands détaillants et les importations jugées déloyales.



Dans une entrevue accordée sur les ondes de LCN, le directeur général de l'Union, Charles-Félix Ross, a expliqué : « On vit sensiblement les mêmes pressions au Québec (...) Le ras-le-bol n'est pas de même ampleur qu'en Europe, mais on est près d'un point de rupture si les gouvernements québécois et canadien ne font pas de l'agriculture une priorité nationale. »

ENVIE DE CONTRIBUER À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AVEC UPA DI?

Le programme de coopération internationale Réseau Agro-Innov rassemble depuis environ 10 ans des gens d'horizons variés autour d'un même objectif : l'agriculture durable et inclusive. Ce programme permet l'envoi de volontaires canadiens dans une douzaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et des Caraïbes pour réaliser des mandats d'appui au développement d'organisations agricoles partenaires. Si vous voulez en savoir plus ou avez envie de participer à l'un des nombreux projets, visitez upadi.ca/simpliquer/cooperationvolontaire.



LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans son rapport intitulé *Action climatique 2024*, l'Institut d'action climatique RBC a révélé que le Canada doit presque doubler ses dépenses en matière de climat pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le rapport dévoile aussi que le secteur agricole est sur la bonne voie en matière de réduction des gaz à effet de serre, mais que les progrès constatés sont entravés par les aléas climatiques (incendies de forêt, sécheresse, etc.).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2024

Dans une présentation effectuée à la fin janvier, l'équipe des Services économiques de Financement agricole Canada a présenté sa revue de l'année 2023 ainsi que les tendances économiques et financières pour 2024. Ces prévisions visent les secteurs agricoles et de transformation agroalimentaire. La présentation est disponible sur le site Web de la FAC, sous l'onglet Savoir/Services économiques.

NOUVEAU PARTENAIRE:

PARTENAIRE

PROGRAMME

AVANTAGES

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

• Québec
• Sainte-Hyacinthe

Bénéficiez de

10% DE RABAIS

sur la marchandise à prix régulier et sur le taux horaire aux ateliers de mécanique.*

*Valide avec la carte du programme Avantages ou la carte membre de l'UPA. Détails en succursales.

225325

LES RÉGIONS EN ACTION



SUR LE TERRAIN

BAS-SAINT-LAURENT

TOURNÉE DU MINISTRE LAMONTAGNE

Les membres du conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent ont eu la chance de rencontrer le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, la députée de Rimouski et ministre responsable de la région, Maïté Blanchette-Vézina, ainsi que le député de la Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, le 16 janvier, dans le cadre de sa tournée dans le Bas-Saint-Laurent.

Cette tournée a été l'occasion de rappeler nos préoccupations. Parmi elles, citons la situation actuelle des entreprises agricoles relativement au manque de liquidités occasionné par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt et le besoin urgent d'avoir des programmes mieux adaptés aux régions. Ajoutons à cela la protection du territoire agricole et des érablières pour assurer le démarrage et le développement des entreprises, et l'importance du soutien à la recherche, que ce soit dans nos centres d'expertise ou dans nos institutions, afin de favoriser des avancées en agriculture et un meilleur accompagnement des producteurs.

Les représentants de la fédération régionale souhaitent multiplier les rencontres avec les différents élus pour faire connaître la réalité des producteurs agricoles et demander plus de soutien en agriculture. Notons que moins de 1 % du budget de l'État est consacré à l'agriculture, comparativement à plus de 60 % à l'éducation et à la santé. ✕



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UN MINISTRE À L'ÉCOUTE DES PRODUCTEURS

Le comité ASREC foïn (assurance récolte), créé dans la foulée de la sécheresse et des feux de forêt en Abitibi l'été dernier, a rencontré le ministre responsable de la région de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Jean Boulet, le 22 janvier. Cette rencontre avait pour but de l'informer de la situation difficile vécue par plusieurs producteurs qui n'ont pas été indemnisés à la hauteur des pertes subies. Ayant été nommé à son poste le 19 octobre, après la fin de la sécheresse historique, le député de Trois-Rivières et ministre du Travail avait tout à apprendre sur le sujet.



Le ministre a écouté avec attention les réalités vécues et présentées par les producteurs et productrices, ainsi que les manques à gagner engendrés par la mauvaise évaluation faite par La Financière agricole du Québec.

« On n'est pas responsables de la réalité climatique et on fait face à un programme qui ne s'adapte pas à cette réalité », a indiqué le ministre.

Plusieurs producteurs touchés ont pris la parole. « On ne demande pas une subvention gouvernementale. Les producteurs paient 40 % de l'assurance récolte. Ce n'est pas normal que, dans une année aussi catastrophique, le programme ne réponde pas à la hauteur des pertes », a expliqué le propriétaire de la Ferme Lafontaine-Noël, Éric Lafontaine. ✕

MONTÉRÉGIE

TOURNÉE RÉGIONALE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION NATIONALE SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES

La protection du territoire et des activités agricoles est un sujet préoccupant pour les producteurs agricoles de la région. La tournée régionale tenue dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles lancée en juin 2023 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, était de passage en Montérégie le 23 janvier dernier au Centre de congrès de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une délégation composée de 19 représentants issus des syndicats locaux, des groupes spécialisés et de la relève agricole était présente. On retrouvait également des acteurs du milieu municipal, de groupes environnementaux et de divers ministères.

Les représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie ont effectué un travail remarquable en allant au micro pour plus d'une vingtaine d'interventions. Ils ont exposé les réalités agricoles de la région, les enjeux des différentes productions agricoles et proposé des solutions concrètes au gouvernement. ✕



OUTAOUAIS-LAURENTIDES

QUATRE CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, quatre consultations régionales (Montréal, Laval, Outaouais et Laurentides) ont eu lieu en décembre et en janvier. Un effort de coordination et de mobilisation de nos représentants agricoles a été effectué afin d'assurer une présence de l'Union à toutes les consultations, tout en portant une attention particulière aux différentes réalités régionales au sein de notre territoire.

Les représentants ont insisté sur la nécessité de renforcer la *Loi sur la protection du territoire agricole*, soulignant l'importance d'une Commission de protection du territoire agricole plus robuste. Les revendications comprennent l'adaptation des programmes et de leur financement, l'augmentation du budget global du MAPAQ, l'interdiction de l'exploration minière sur les terres agricoles, la révision de la fiscalité foncière agricole et la simplification des processus administratifs. ✕



Stéphane Alary



Audrey Lemaire

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

SENSIBILISATION AUX ENJEUX AGRICOLES : UNE RENCONTRE NÉCESSAIRE AVEC LE MINISTRE RESPONSABLE DE LA CAPITALE-NATIONALE

Le 18 janvier, le président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, Yves Laurencelle, et un membre de l'exécutif de la Fédération, François Blouin, ont rencontré le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien. Lors de cet entretien, ils ont discuté, entre autres, de l'importance d'adapter les programmes aux régions périphériques et à leur réalité actuelle, des limitations de charges du pont de l'île d'Orléans et des inondations du printemps dernier dans Charlevoix. La protection des terres et la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles ont également été abordées.

La pression est énorme à plusieurs égards pour les entreprises agricoles, et la Fédération considère qu'il est impératif que les élus soient informés sur les enjeux que vivent les fermes de la région. Elle espère ardemment que les discussions avec le ministre chemineront au sein des instances gouvernementales. Des actions concrètes doivent être entreprises de leur côté, car le statu quo n'est tout simplement plus viable pour bon nombre d'entreprises agricoles.

La Fédération poursuivra son travail de sensibilisation auprès du ministre et de son équipe au cours des prochaines semaines et elle continuera de porter le message des agricultrices et des agriculteurs de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord. ✕



De gauche à droite : le président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, Yves Laurencelle, le député de Charlesbourg, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien, et le président de l'UPA de l'île d'Orléans et membre de l'exécutif de la Fédération, François Blouin



EN ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

CENTRE-DU-QUÉBEC

DES CAPSULES VIDÉO POUR FERME PROGRÈS

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec est heureuse d'annoncer le lancement de trois capsules vidéo mettant de l'avant trois producteurs agricoles de sa région qui ont bénéficié des services de Ferme progrès pour la réalisation de leurs projets en agroenvironnement.

Ferme progrès est une initiative régionale visant à soutenir les producteurs agricoles dans leurs démarches en agroenvironnement. Depuis la mise sur pied de ce service d'accompagnement en 2020, 100 cours d'eau au Centre-du-Québec ont été caractérisés, 300 producteurs agricoles locaux ont été rencontrés par un agent en agroenvironnement et plusieurs dizaines de projets ont été réalisés ou sont en voie de l'être (mise en place de bandes riveraines élargies, plantations de coulées et de haies brise-vent, etc.).

Les capsules vidéo ont été tournées dans le but de mettre en lumière les réussites et les initiatives innovantes de la Ferme Vertulait (Warwick), de la Ferme Décovlait (Wickham) ainsi que de la Ferme Porcibel (Saint-Zéphirin-de-Courval), trois entreprises centricaises qui ont bénéficié du soutien de Ferme progrès. Leurs témoignages illustrent concrètement les impacts positifs de ce programme sur le développement durable de l'agriculture locale.



Jeannine Chartrand et Yvan Fréchette, propriétaires de la Ferme Porcibel à Saint-Zéphirin-de-Courval



Pour voir les capsules, scannez le code QR suivant ou visitez le site Web au www.centre-du-quebec.upa.qc.ca/ferme-progres. ✕



DES SERVICES À CONNAÎTRE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

NOUVELLE RESSOURCE ET NOUVEAU SERVICE : RELÈVE ET DÉMARRAGE

Rencontrez Stéphanie Fortin, nouvelle conseillère coordonnatrice relève et démarrage, un nouveau service à la Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean. En poste depuis quelques semaines, elle possède une expérience professionnelle riche en gestion, en développement économique, en entrepreneuriat et en coopération internationale. Elle a développé des compétences pointues en gestion de projets, développement d'affaires, démarrage et consolidation en accompagnant des entreprises et des projets dans leur croissance. Son parcours professionnel, notamment en tant que conseillère en développement économique et en entrepreneuriat (plus de 15 ans), lui a permis de développer des aptitudes cruciales en matière de gestion, d'application de programmes de financement et de conseil aux entreprises de toute sorte. Ces compétences, associées à son réseau de contacts en entrepreneuriat, constituent une base solide pour occuper ce rôle avec succès.



Son mandat sera d'animer la Table Agri-Relève et de travailler sur les grands enjeux de démarrage et de transfert d'entreprises agricoles. Des comités de travail seront formés pour travailler sur certains sujets, notamment la stratégie d'attraction de nouveaux entrepreneurs et d'étudiants, la promotion des services et outils ainsi que le déploiement du réseau d'ambassadeurs. De plus, Stéphanie est déjà en mesure de faire la promotion des services et de rencontrer des repreneurs, nouveaux entrepreneurs et cédants. Elle sera une référence pour l'ensemble des producteurs en quête d'information, de soutien et d'accompagnement dans leur projet de transfert et de démarrage.

Bienvenue dans l'équipe! ✕



VIE SYNDICALE

GASPÉSIE-LES ÎLES

UNE RÉUSSITE, ANNÉE APRÈS ANNÉE!

Organisé annuellement par le Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie-Les Îles, le souper-conférence en production bovine est l'occasion pour les éleveurs de se rencontrer, de profiter d'un bon repas et d'échanger des connaissances sur leur production.

Ainsi, le 15 décembre dernier, plus de 35 convives ont assisté aux conférences de Tommy Cyr, propriétaire de la Ferme Bovitom à Saint-Alphonse, et de Christian Bernier, agronome-conseiller



Tommy Cyr de la Ferme Bovitom, participant au projet Agriclimat

d'expérience en production bovine. Au menu : l'amélioration du bilan carbone de la ferme et comment sevrer de manière optimale les veaux. Encore une fois, l'événement s'est avéré une réussite pour les producteurs de bovins et leur relève de la région. ✕

MAURICIE

L'AGA S'EN VIENT : S'UNIR EN TEMPS DE PÉRIODE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

L'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie se tiendra le 7 avril prochain, sous le thème « Cultiver la solidarité, récolter la prospérité ». Plus que jamais, dans le contexte économique actuel, il est important de rester solidaire pour assurer à notre agriculture un avenir prospère! Notre invité sera le journaliste et chef d'antenne du TVA 22 h Pierre-Olivier Zappa.



Cet événement annuel débutera par un brunch aux saveurs locales. Tout au long de la journée, plusieurs activités viendront ponctuer l'événement. De plus, près de 2 000 \$ en prix seront remis aux participants.

L'événement aura lieu au Complexe Laviolette, à Trois-Rivières. Inscription sur le site de la Fédération de l'UPA de la Mauricie au www.mauricie.upa.qc.ca/aga. ✕

CHAUDIÈRE-APPALACHES

DANS BELLECHASSE, UNE FORMULE D'AGA RENOUVELÉE ET BIEN APPRÉCIÉE

Le 21 janvier dernier, le Syndicat de l'UPA de Bellechasse a proposé à ses membres d'assister à leur assemblée générale annuelle à l'occasion d'un brunch familial. Plus de 260 participants ont répondu à l'appel et ont pu savourer un copieux déjeuner mettant à l'avant-plan des produits d'ici.

L'assemblée délibérante s'est tenue après le repas, pendant que les enfants profitaient des activités et des jeux gonflables. La formule ayant été fortement appréciée de tous, le président du syndicat, Jean Malo, compte la renouveler l'an prochain. Il a également mentionné « qu'en plus du taux de participation exceptionnel, tous les postes vacants du conseil d'administration ont été pourvus ». ✕



LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA TABLE DES SYNDICATS LOCAUX ET SPÉCIALISÉS

Le rendez-vous annuel de la Table des syndicats locaux et spécialisés s'est tenu le 1^{er} février à Sainte-Marie. Organisée par la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et animée par son président, James Allen, cette rencontre permet aux syndicats de partager les bons coups ainsi que les défis auxquels ils font face. C'est l'occasion d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques qui pourraient être mises en application par d'autres syndicats.



Les participants ont eu plusieurs présentations, dont celle de la responsable du Centre d'emploi agricole et répondante en formation agricole, Sandy Roy, et celle de la directrice générale de Moisson Beauce, Marie Champagne. La directrice des opérations à la Fédération, Karine Phaneuf, a quant à elle présenté ALUS, un programme qui soutient différents types de projets écologiques sur des parcelles de terres agricoles marginales.

Enfin, le conseiller en aménagement et environnement Sylvain Milot a présenté les éléments importants à retenir à propos de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles en rappelant que celle-ci prenait fin officiellement le 16 février 2024. ✕



RÉFLEXION-ACTION

ESTRIE

CRI DU CŒUR POUR DES RANGS VIVANTS

Par Christian Kaiser, vice-président de la Fédération de l'UPA-Estrie

En décembre dernier, j'ai participé avec d'autres producteurs et productrices de l'Estrie à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles.

J'ai assisté à un véritable cri du cœur pour que les activités agricoles et forestières, qui sont l'essence même de notre identité, de nos paysages et de notre économie rurale, puissent se développer et accueillir de nouvelles familles de producteurs.

J'ai pu constater des dynamiques différentes d'un secteur à l'autre de l'Estrie. Dans certains rangs, les producteurs s'arrachent les parcelles

ou parcourent 40 km pour faucher du foin tant les parcelles sont rares. Dans d'autres coins, les champs sont abandonnés aux bouleaux.

D'emblée, les producteurs ont mentionné que le dynamisme des activités agricoles est indissociable de la rentabilité des entreprises. La pression à la hausse sur le prix des terres affecte cette rentabilité, ce qui limite l'installation de la relève, entraînant du même souffle la sous-utilisation des parcelles.

Les programmes gouvernementaux doivent être adaptés à la réalité et plus cohérents. L'insuffisance et l'inadéquation des filets de sécurité ont aussi été soulignées.

Que fera le gouvernement? Les mesures retenues seront-elles à la hauteur des défis qui nous attendent? **L'autonomie alimentaire deviendra-t-elle enfin une priorité nationale?** ✕



EMMENEZ-EN DU FROID

Le Defender 2024 avec système de contrôle de température HVAC, capacité de remorquage de 1 134 kg (2 500 lb), capacité de chargement de 454 kg (1 000 lb) et plus de 125 accessoires.

LA VIE TOUT-TERRAIN



© 2024 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. BRP se réserve le droit, en tout temps, de retirer ou de modifier en des spécifications, prix, dessins, caractéristiques, modèles ou équipements sans aucune obligation de sa part. VEHICULES HORS ROUTE CAN-AM: certains des modèles illustrés peuvent être munis d'accessoires optionnels. Concernant les véhicules côte à côte: lisez le guide du conducteur du véhicule côte à côte et visionnez le DVD sur la sécurité avant de prendre le volant. Attachez le filet de sécurité latéral et bouclez votre ceinture en tout temps. Âge minimum de conduite: 16 ans. Le passager doit être âgé d'au moins 12 ans et être en mesure d'agripper les poignées et de prendre appui sur ses pieds lorsqu'il est adossé. Les véhicules côte à côte sont conçus pour une utilisation hors route seulement: ne les utilisez jamais sur les surfaces pavées ni sur les chemins publics. Conducteur et passager, pour votre sécurité, portez toujours un casque, une protection pour les yeux et des vêtements sécuritaires appropriés. Gardez toujours à l'esprit que l'alcool, les drogues et la conduite ne font pas bon ménage. Ne tentez jamais d'effectuer des manœuvres spectaculaires. Conduisez toujours prudemment et de façon responsable.



Apprenez-en davantage sur
[Can-AmHorsroute.com](https://www.Can-AmHorsroute.com)

can-am®